

L'installation de la grande distribution en province le cas du Limousin (1970-1990)

Clotilde Druelle-Korn

MCF

Université de Limoges

clotilde.druelle-korn@orange.fr

En 1955 la Haute-Vienne faisait partie des 4 départements retenus par le ministère du Commerce pour y conduire des expériences en matière de modernisation du commerce. A cette date on y comptait un point de vente pour 45 habitants alors que la moyenne française s'établissait à un point pour 59,6 habitants. En septembre 2010, le dernier né des concepts commerciaux se matérialisait à l'entrée de la capitale régionale limousine avec l'ouverture du 4ème *Family Village* français, fruit d'un partenariat entre le puissant acteur national ALTAREA COGEDIM et la société SOLIG, dirigée par Jacques Dufourmont, l'un des principaux acteurs du commerce en Haute-Vienne depuis 1957.

En un demi siècle le Limousin a cheminé avec ses spécificités au travers des grandes transformations économiques, sociales et culturelles du pays : plutôt de belles médiocres que des Trente Glorieuses, des soldes démographiques faiblement positifs voire négatifs qu'un baby-boom. En matière d'équipement commercial et de distribution, le retard dénoncé dans les années 1950 a suscité des initiatives rapides de la part des acteurs locaux. Nous voudrions mettre en évidence celles relatives à l'émergence et à l'installation de la grande distribution sur. La contribution ici présentée est le fruit d'un travail de recherche original conduit initialement sur la Haute-Vienne puis étendu aux deux autres départements formant avec elle la Région Limousin : la Creuse et la Corrèze.

Plusieurs aspects seront considérés :

- Tout d'abord l'identification des entreprises régionales associées à l'essor de la grande distribution et les stratégies adoptées. Trois acteurs retiendront notre attention. Tout d'abord la société d'alimentation générale le Disque Bleu, fondée à Limoges en 1954. Ce grossiste intégrant des détaillants évolue vers la société à succursales avant de devenir en 1968 un des associés originels d'Euromarché. En 1989, le Groupe Disque Bleu se composait de 7 hypermarchés et de 60 supermarchés localisés dans le Centre - Sud-Ouest. La société du Disque Bleu est la première à s'engager dans la grande distribution à Limoges avec la construction d'une surface de 1000 M² inaugurée en 1968. La même année, l'Union des Coopérateurs du Périgord et du Limousin (aujourd'hui Coop Atlantique) se lance elle aussi dans la grande distribution. En 1971, le supermarché géant *Coop 2000* est inauguré. Le cadre coopératif, la gestion démocratique et le système des ristournes pour les coopérateurs y sont maintenus. A côté de ces deux sociétés, un troisième acteur se dégage en la personne de Jacques Dufourmont, Parisien venu s'installer à Limoges, il ouvre sa première enseigne en 1957 avant de fonder en 1958 la Société Limousine Immobilière et de Gestion. Sa caractéristique est de développer un puissant groupe régional de distribution en s'adossant à de grandes enseignes.

- Urbanisme commercial et aménagement régional et local. La concomitance entre l'essor de la grande distribution, les politiques d'aménagement du territoire et la construction des quartiers périphériques est manifeste dans les décennies 1960-1970. A partir de quelques exemples on tentera dans ce second point de présenter comment les acteurs régionaux dédiés à l'aménagement, les collectivités locales et les chambres de commerce ont été étroitement associés à l'essor de la grande distribution et aux choix des implantations.

- Enfin dans un dernier point, on présentera les modalités de diffusion de la grande distribution dans les autres agglomérations de la Région ainsi que les débuts des recompositions économiques du secteur en Limousin.

Sources utilisées : archives municipales des principales villes de la Région, archives départementales de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze, en particulier les dossiers des Commissions Départementales d'Urbanisme Commercial établies par la loi de 1973, archives et publications des quatre chambres de commerce et d'industrie de la Région (de Limoges et Haute-Vienne, de la Creuse, de Tulle et de Brive pour la Corrèze), , archives orales, presse régionale.